**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION**

**DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL**

**(CIA)**

Le Maire (ou le Président) de **........................** ,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L 712-1, L 714-4 à L 714 13 ;

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l’application du premier alinéa de l’article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d’un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel dans la fonction publique d’État ;

Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté ministériel du …………………………… pris pour l’application aux corps des ………………… du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d’un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel dans la fonction publique d’État ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du **…………………………..** relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (RIFSEEP) ;

Considérant que les fonctions exercées par **M .............................** justifient son classement dans le groupe de fonctions ….. du cadre d’emplois des ………………… ;

Considérant l’engagement professionnel et la manière de servir de **M ………………………..** ;

ARRETE

ARTICLE 1 - **M ...........................................** percevra au titre de l’année ………………. un complément indemnitaire annuel (CIA) d’un montant de **…………………………...** euros bruts.

ARTICLE 2 – Ce complément indemnitaire sera versé …………….. (à préciser selon les modalités d’attribution prévues par la délibération).

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera :

- notifié à l'agent,

- transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les 2 mois à compter de la présente notification par courrier adressé au Tribunal Administratif de Bordeaux ou par l’application Télérecours citoyen accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à **........................** ,

le ........................,

NOTIFIÉ À L'AGENT LE : Le Maire,

(date et signature) Le Président,